

Le bénévolat, une force et une richesse

Jean-Pierre DEGIVES

On sait que le modèle d'organisation de l'enseignement catholique repose sur une gestion de proximité, assurée par les nombreux Pouvoirs organisateurs. Cette formule ressortit au modèle associatif : des milliers de bénévoles constituent les Assemblées générales et les Conseils d'administration de centaines d'associations sans but lucratif. Est-ce bien raisonnable de fonder l'organisation de la moitié du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles sur le bénévolat ? Est-ce bien normal que le travail bénévole supplée à l'intervention de l'autorité publique ? La réponse que formule la récente étude de la Fondation Roi Baudouin¹ est claire : non seulement c'est légitime, mais c'est profitable à la société tout entière !

L'étude de la Fondation Roi Baudouin a été rendue possible parce qu'un module consacré au travail bénévole a été ajouté dans l'enquête sur les forces de travail du quatrième trimestre de 2014. Au total, 9640 interviews relatives au bénévolat ont pu être réalisées, autorisant de ce fait une extrapolation fiable à l'ensemble de la population belge. De plus, les données ont été obtenues sur la base d'un questionnaire rigoureux. De sorte que, pour la première fois, des données statistiques représentatives sur le travail non rémunéré sont disponibles.

Les quatre rôles du bénévolat

D'accord avec de nombreuses autres, l'étude rappelle les quatre rôles que joue le bénévolat :

1. *le rôle d'identification* : il décèle les besoins non satisfaits dans la société et tente d'y répondre ;

2. *le rôle additionnel* : échappant aux contraintes de rentabilité, le bénévolat complète l'action du travail rémunéré et apporte des réponses plus souples et plus humaines ;

3. *le rôle de développement personnel* : il permet aux bénévoles d'acquérir et de développer des compétences ou des savoir-faire ;

4. *le rôle démocratique* : il favorise la participation active à la vie sociale au bénéfice de tous.

« Le bénévolat est, de par ces différents rôles, source de nombreuses « plus-values » pour la collectivité. »² Sur le plan sociologique, il augmente le capital social, et du point de vue économique, il est une force de travail.

L'ampleur du travail bénévole en Belgique

Le nombre total de bénévoles en Belgique est donc de 1 800 000 personnes (19,4% de la population de 15 ans et plus), dont

1 166 000 (12,5% de la même population) exercent leurs activités par le biais d'organisations. Sur un an, ces bénévoles ont mené plus de 2,2 millions d'activités non rémunérées, soit 43 000 par semaine ou 6000 par jour. Un bénévole preste en moyenne près de 190 heures par an, soit 4 heures par semaine. Le total annuel du nombre d'heures prestées est de 221,2 millions, soit 4,1% du travail rémunéré. Le bénévolat représente ainsi près de 130 000 équivalents temps plein.

Les activités bénévoles peuvent être très diverses et se déploient dans tous les secteurs d'activités, dans plus de 80% des cas dans l'associatif. Le type et le secteur d'activités déterminent le temps que les bénévoles y consacrent. De ce point de vue, les bénévoles qui occupent des fonctions dirigeantes dans le secteur

Tableau 1 : Nombre de bénévoles et taux de bénévolat en Belgique et dans les trois Régions³

		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Bénévoles dans des organisations					
- Uniquement dans des organisations	Nombre	62 617	639 064	278 653	980 334
	% population	6,7%	11,8%	9,5%	10,5%
- à la fois dans et hors organisations	Nombre	4 947	114 179	66 208	185 334
	% population	0,5%	2,1%	2,2%	2,0%
→ Total des bénévoles dans des organisations	Nombre	67 564	753 243	344 861	1 165 668
	% population	7,2%	13,9%	11,7%	12,5%
Bénévoles uniquement hors organisations (bénévolat « direct »)	Nombre	72 211	329 815	233 090	635 116
	% population	7,7%	6,1%	7,9%	6,8%
→ Total des bénévoles	Nombre	139 775	1 083 058	577 951	1 800 784
	% population	14,8%	20,1%	19,5%	19,4%



Un Belge sur cinq (âgé de 15 ans et plus) s'investit dans des activités bénévoles.

« Éducation, formation, recherche » sont ceux qui prestent le nombre moyen d'heures le plus élevé. C'est le cas des membres d'un Conseil d'administration d'une ASBL scolaire.

Le profil des bénévoles en Belgique

Mais qui sont ces bénévoles ? Portrait-robot.

- c'est une femme ou un homme : il y a autant de femmes que d'hommes bénévoles. Mais ils se répartissent différemment, selon le secteur d'activités : les unes s'investissent plus que les hommes dans les secteurs de l'éducation et des organisations religieuses ; les autres, plus souvent que les femmes, dans le secteur du sport ;

- on est bénévole à tout âge, mais plus encore lorsqu'on a entre 40 et 49 ans. Les seniors ne sont donc pas, contrairement à l'idée reçue, plus nombreux que les autres à s'engager. Par contre, l'âge détermine le type d'activités. Ainsi, les jeunes choisissent beaucoup plus les fonctions de service, les plus âgés les fonctions dirigeantes ou intellectuelles ;

- c'est, dans un cas sur deux, une personne qui a un diplôme de l'enseignement supérieur. Il y a, en effet, une forte sur-représentation des personnes très qualifiées et une nette sous-représentation

des personnes peu qualifiées. Le niveau de formation a un lien avec la nature des fonctions exercées. Ainsi, plus il est élevé, moins les bénévoles s'engagent dans des activités de service, et plus ils optent pour des fonctions dirigeantes ;

- c'est, la plupart du temps, une personne engagée dans la vie professionnelle. Ainsi, 57% des bénévoles sont des actifs sur le marché de l'emploi, tandis qu'1/5^e de ceux-ci sont des retraités. Les hommes et femmes au foyer, les personnes en incapacité de travail et les demandeurs d'emploi ont un taux de bénévolat significativement plus faible.

On aurait pu croire que, dans le contexte de la professionnalisation croissante du bénévolat, le taux de correspondance entre l'activité professionnelle et le type de travail bénévole soit très élevé. Il n'en est rien : à titre d'exemple, à peine 16% des personnes qui sont professionnellement actives comme cadres exercent aussi une fonction dirigeante à titre bénévole. Par ailleurs, on observe peu d'écarts significatifs dans leur investissement en temps, selon le profil du bénévole.

La question qui pourrait fâcher...

En fait, le travail bénévole ne nuit-il pas au travail rémunéré, en occupant des

postes de travail qui pourraient être rémunérés ? La réponse de l'étude est sans ambiguïté : « *Bien loin de se substituer au travail salarié, le bénévolat est historiquement créateur d'emplois en contribuant à identifier des besoins nouveaux ou insatisfaits et en permettant à des initiatives associatives de répondre à ces besoins. Très souvent, le travail volontaire se transforme ensuite progressivement en travail rémunéré, mais sans néanmoins disparaître. En effet, les prestations bénévoles demeurent un complément indispensable au travail rémunéré, en particulier quand ce dernier, pour des raisons de rentabilité, ne saurait être envisagé.* »⁴

Voilà la raison historique et économique qui explique que le modèle d'organisation de l'enseignement catholique reste fondé sur les membres bénévoles des Pouvoirs organisateurs. De surcroît, il est très probablement au principe, avec d'autres composantes, d'un enseignement d'excellence ! ■

1. M. MAREE, L. HUSTINX, V. XHAUFLAIR, L. DE KEYSER, L. VERHAEGHE, *Le volontariat en Belgique - Chiffres-clés*, Fondation Roi Baudouin, octobre 2015 www.kbs-frb.be > Publications

2. Op. cit., p. 13

3. Op. cit., p. 23. Ce tableau est basé sur les données de l'enquête sur les forces de travail (EFT) menée au 4^e trimestre 2014.

4. Op. cit., p. 67